

Programme du triathlon et duathlon open

- 08h00 - 09h30 : Retrait des dossards
- 09h00 : Ouverture du parc à vélo
- 09h45 : Briefing d'avant course
- 10h00 : Départ conjoint du Triathlon Open et du Duathlon Open
- 10h45 : Arrivée prévisionnelle du premier
- 11h30 : Arrivée prévisionnelle du dernier
- 17h30 : Remise des prix et tirage au sort sur la plage

Programme du Triathlon et Duathlon Courte Distance

- 10h00 - 12h00 : Retrait des dossards
- 12h00 : Ouverture du parc à vélo
- 12h45 : Briefing d'avant course
- 13h00 : Départ conjoint du Triathlon Courte Distance et du Duathlon Courte Distance
- 15h00 : Arrivée prévisionnelle du 1er
- 16h30 : Arrivée prévisionnelle du dernier
- 17h30 : Remise des prix et tirage au sort sur la plage

Animation toute la journée avec DJ et commentateur sportif.
Groupe de musique sur le parcours pédestre.
Tournoi de beach-soccer & beach-volley
Initiation au seaguard

L'inscription comprend :

- Un gilet running technique de marque Kalenji sur les épreuves CD
- Une casquette technique running de marque Kalenji sur les épreuves OPEN
- Un DVD de la course
- La participation au tirage au sort (cadres CKT, stage Sport Azur, Pack Punch Power, appareil Myotest, dossard pour le tri LD du Ventoux)

Le CKT TRI Event respecte la nature :

- Impression des brochures via une imprimerie écologique labellisée • Imprim'Vert •
- Zones de propretés sur le parcours
- Signalétique plastique, pas de peinture au sol



« Venez vivre une expérience inoubliable dans un cadre enchanteur entre mer, collines et vignobles »

Duathlon et Triathlon : Courses Open/CD/Relais

Dim.
02
Mai
2010



Ne pas jeter sur la voie publique



Toutes les infos sur :
www.triathlondesaintcyrsumer.com / 06.24.57.09.43

DECATHLON

myotest



STAR

Casino

SPORT AZUR

PUNCH POWER

SERPAT TRAVAUX

SAINT CYR SUR MER
PORTE DU LITTORAL VAUDOIS

CKT
www.ckt-carbon.com

Région PACA

Var
CONSEIL GÉNÉRAL



Bulletin à retourner avec votre règlement et le certificat médical de non contre indication à la pratique du Duathlon ou Triathlon en compétition (datant de moins d'un an) pour les non-licenciés à l'adresse suivante : Duathlon Triathlon Passion Aubagne, Maison des Sports, Avenue Joseph Fallon, 13400 Aubagne.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement. Date limite d'inscription par courrier le 25 Avril 2010.

NOM :

Prénom : Sexe :

Année de naissance : Catégorie :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : Email : *obligatoire

Taille gilet : S M L XL

Club, association ou entreprise :

-N° licence FFTRI :

-Non licencié : (certificat médical de non contre indication à la pratique du duathlon ou du triathlon en compétition datant de moins d'un an)

Inscription pour : Triathlon open Duathlon open Triathlon CD Duathlon CD

Droits d'inscription

	Ouvert à partir de la catégorie	Licencié	Non Licencié	Relais licenciés	Relais non-licenciés	Tarif club licencié (7 athlètes)	Tarif club non-licencié (7 athlètes)
Duathlon courte distance	Junior	30 €	50€*	50 €	60€*	175 €	315€*
Triathlon courte distance	Junior	30 €	50€*	50 €	60€*	175 €	315€*
Duathlon open	Minime	15 €	20€*	25 €	35€*	-	-
Triathlon open	Minime	15 €	20€*	25 €	35€*	-	-
Majoration à partir du 26/04/2010	-	5 €	5 €	15 €	15 €	35 €	35 €

* Tarif incluant la licence journée pour les concurrents non-licenciés

Modalité de paiement :

Chèque à l'ordre de : Duathlon Triathlon Passion Aubagne

Date : Signature :

Je reconnais et accepte que le seul fait de mon inscription m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement du • CKT Tri Event •

Le CKT Tri Event est organisé par l'association "Duathlon Triathlon Passion Aubagne".

Toute inscription à l'une des épreuves du CKT Tri Event de Saint-Cyr sur mer suppose que le participant a pris connaissance de ce règlement (le règlement de l'organisation) ainsi que celui de la Fédération Française de Triathlon (voir) et qu'il s'engage à s'y soumettre.

Article 1 : Les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne sur le site internet activeglobal ou au moyen du bulletin d'inscription officiel. Toute inscription pour être validée doit inclure les droits d'engagement et l'acceptation du présent règlement. En cas de désistement, ces derniers restent acquis à l'organisation (sauf pour raison médicale sous réserve de la production d'une attestation).

Le Duathlon open est limité à 100 concurrents. Le Triathlon open est limité à 300 concurrents. Le Duathlon Courte Distance est limité à 100 concurrents. Le Triathlon CD est limité à 400 concurrents. Les épreuves relais CD sont limitées à 50 équipes.

Article 2 : Chaque concurrent s'engage à respecter la réglementation sportive de la FFTRI (voir) et les instructions qui lui seront données lors du briefing par le directeur de course et l'arbitre principal.

Article 3 : Lors de la remise des dossards, chaque concurrent devra émerger la feuille de départ après présentation de sa licence originale FFTRI en cours de validité pour les licenciés ou la signature de l'assurance journée pour les non-licenciés. Pour pouvoir participer aux épreuves, les concurrents non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du duathlon ou triathlon en compétition datant de moins d'un an. A l'entrée, dans le parc à vélo, chaque concurrent se fera marquer son n° de dossard sur le bras et la jambe.

Article 4 : Un bracelet puce sera fourni par l'organisateur. Ce bracelet sera porté à la cheville gauche. Pour les épreuves en relais, le bracelet puce servira de relais entre les 2 ou 3 compétiteurs. Le passage du bracelet puce doit s'effectuer dans le parc à vélo à l'emplacement de l'équipe. La non remise du bracelet sera facturée 30 euros.

Article 5 : DOSSARDS
Sur le triathlon open et le Triathlon CD, la ceinture porte dossard est autorisée. Sur le Duathlon open et le Duathlon CD, la ceinture porte dossard est interdite.

Article 6 : NATATION
Durant l'épreuve natation, les concurrents devront porter le bonnet fourni par l'organisateur. La combinaison sera obligatoire si la température de l'eau est <16° et interdite dans le cas d'une température >24°. Les lunettes sont autorisées. Sont interdits : Tout accessoire de respiration, de propulsion, d'aide à la flottaison, le parcours coupé (contrôle à chaque bouée) et l'assistance par des personnes extérieures à l'organisation et aux services de sécurité.

Article 7 : CYCLISME
Durant l'épreuve cycliste, le dossard sera porté dans le dos. Tout déplacement dans le parc à vélo doit s'effectuer vélo à la main. Le port du casque à coque rigide est obligatoire, jugulaire attachée, sur la totalité du parcours. Les embouts de guidons doivent être bouchés. Le drafting, aspiration/abri derrière un autre cycliste, est formellement interdit sur l'ensemble des épreuves du CKT Tri Event. Chaque concurrent s'engage à respecter le code de la route. Toute assistance extérieure, hormis les membres de l'organisation et les services de sécurité, durant la course est formellement interdite.

Article 8 : COURSE A PIED
Durant l'épreuve course à pied, le dossard devra être porté sur le ventre. L'assistance, le parcours coupé et le torse nu sont interdits.

Article 9 : RESPECTONS LA NATURE
Tout concurrent qui se verra abandonner son matériel, ses déchets ou ses emballages en dehors des zones de propretés pourra se voir sanctionner par le corps arbitral.

Article 10 : MODIFICATION / ANNULATION
L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. En cas d'annulation pour raison de force majeure (conditions climatiques extrêmes par exemple) 50% des droits d'inscriptions resteront acquis au CKT Tri Event.

Article 11 : TIRAGE AU SORT
La présence des concurrents tirés au sort est obligatoire. En cas d'absence, l'organisation se verra tirer au sort un autre concurrent.

Article 12 : ASSURANCE / RESPONSABILITE
Les concurrents des épreuves du CKT Tri Event de Saint-Cyr sur mer sont couverts par l'assurance de la FFTRI. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait subvenir pendant une des épreuves, dû au non-respect du code de la route ou des consignes de sécurité des organisateurs, des services de police ou de gendarmerie. L'organisation décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet et de matériel.

Article 13 : DROIT D'IMAGE
La signature du bulletin d'inscription autorise le CKT Tri Event à utiliser les images ou vidéos sur lesquelles vous pourriez apparaître dans le cadre de la promotion de cet événement.